

ces manifestations d'êtres disparus, peut-être même depuis longtemps ?

Sans doute, l'âme d'aucun défunt ne peut abandonner pour toujours, la demeure, obscure ou lumineuse, que le Seigneur lui a destinée pour l'éternité. La volonté formelle de Dieu s'y oppose. Elle ne l'a séparée du groupe des vivants que pour la réunir d'une manière définitive à l'assemblée des créatures spirituelles.

Privée de son corps et des merveilleux instruments de ses sens, l'âme est dépourvue des conditions requises pour le fonctionnement normal de la vie sur la terre. Si vaste, si pur et si ensoleillé que soit notre horizon, il est toujours matériel, et il ne peut plus circonscrire le lieu qui doit être le séjour ordinaire et naturel d'un esprit.

Mais aucun obstacle, aucune impossibilité ne peut empêcher cette âme, délivrée des entraves de son corps, de quitter temporairement l'éternel séjour du bonheur ou de la souffrance, ou le lieu des suprêmes purifications, et de revenir un instant sur la terre qu'elle a quittée, si le Maître souverain de la vie et de la mort, lui en donne l'ordre, par une miséricordieuse disposition de sa Providence.

Ni la béatitude, ni les souffrances de l'âme du défunt ne sont diminuées par une absence momentanée de son séjour habituel. Elle ne reste pas moins heureuse ou malheureuse, par suite de l'immuable destination de la suprême justice qui la lie pour jamais aux délices du ciel ou aux tourments de l'enfer ; de même que l'honneur dû à un magistrat n'est en rien amoindri, parceque durant les vacances de la cour, il n'est plus entouré du solennel appareil qui l'accompagne au tribunal.

Ainsi, le seul bon plaisir de Dieu est la cause de ces phénomènes. Car, selon les adorables décrets de sa volonté, il intime aux âmes l'ordre de quitter leurs retraites de l'au delà, et les députe auprès des habitants de la terre pour leur communiquer un conseil, leur donner un encouragement, ou leur inspirer une terreur salutaire, qui les détournera des voies dangereuses où ils s'engagent. Dieu permet encore à une pauvre âme souffrante de venir intéresser notre charité, et de solliciter les suffrages qui lui ouvriront les portes du royaume éternel de la lumière et de la paix.